

# ASSEMBLÉE NATIONALE

21 novembre 2017

---

RECHERCHE ET EXPLOITATION DES HYDROCARBURES - (N° 370)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CE24

présenté par  
Mme de Lavergne, rapporteure

-----

### ARTICLE 4

À la première phrase de l'alinéa 45, substituer aux mots :

« stockages souterrains »,

les mots :

« stockage souterrain ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel